

COMMUNE DE L'HERBERGEMENT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de L'HERBERGEMENT sur convocation en date du 07 janvier 2021 s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la Salle Aquarelle en vertu de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14/11/2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Madame la Maire Anne BOISTEAU-PAYEN.

Étaient présents : Anne BOISTEAU-PAYEN, Bernard DENIS, Anne-Marie JOUSSEAUME, Bernard LOUINEAU, Claudine GUÉNEAU, Frédéric DA CRUZ, Xavier DE FRESLON, Marielle FILLON, Gaëtan BLAIN, Jean-Michel SOULARD, Olivier GUYON, Valérie BERNARD, Thierry JOLLET, Laurent GESNEL, Hélène LABAT, Stéphanie HONORÉ, Fanny DELHOMMEAU, Nicolas DENIS, Élise VRIGNAUD, Anaïs PERENNEC.

Absents Excusés : Élodie TALHOUARN-ARNAUD qui a donné pouvoir à Anne BOISTEAU-PAYEN ; Serge FOURNIER qui a donné pouvoir à Thierry JOLLET ; Chrystelle ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Bernard LOUINEAU

Assistait également Aude ROY Directrice Générale des Services.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020 : A L'UNANIMITÉ

AMENAGEMENT, URBANISME ET LOTISSEMENTS

Pour information du Conseil Municipal : Avancement du projet Quartier des Bois de Ville

Bernard LOUINEAU informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement du projet Quartier des Bois de Ville. L'Établissement Public Foncier, qui porte le dossier pour le compte de la Commune (cf. Conseil Municipal du 09 Septembre 2020), a commandé deux études :

- L'Analyse des Risques Résiduels
- Et Un Plan de Gestion.

Les sondages ont été réalisés mi-décembre 2020 et le bureau d'études doit faire parvenir prochainement un tableau de synthèse ainsi qu'une cartographie. Ces éléments seront présentés à la Commission URBANISME lors d'une prochaine réunion le **mardi 09/02/2021**.

Information du Conseil Municipal sur les dossiers en cours au sein de la Commission

Bernard LOUINEAU présente au Conseil Municipal les sujets de réflexion en cours au sein de la Commission :

- Un travail de réflexion est à mener sur les possibilités de densification en centre-bourg (dents creuses, principe du BIMBY = construire en fond d'un lot déjà construit). Une réunion publique pourrait ainsi être organisée pour sensibiliser les propriétaires à cette notion, afin de permettre de répondre à une demande forte de terrains à bâtir.

VOIRIE ET RÉSEAUX

Information du Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses délégations : choix de l'entreprise adjudicatrice pour les travaux de mise en séparatif rue de la gare / ancienne Mairie

Conformément à la Délibération du Conseil Municipal n°2020.06.11, Madame la Maire informe le Conseil Municipal de sa décision d'attribuer le marché des travaux de mise en séparatif du réseau Assainissement à la société EIFFAGE, conformément au classement des 3 offres reçues pour cette consultation :

Candidats	EIFFAGE	COLAS / GADAIS	CHARPENTIER
1 - PRIX DES PRESTATIONS (40%) = estimation du BET : 220 005.00 € HT			
Offre en € HT	179 975.50 €	188 925.00 €	193 899.00 €
TOTAL / 100 POINTS	100	95.26	92.82
PONDERATION 40%	40	38.11	37.13
2 - VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (60%)			
TOTAL SUR 100 POINTS	98	99	97
PONDERATION 60%	58.8	59.4	58.2
CLASSEMENT DES OFFRES / CHOIX DE L'OFFRE "ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE"			
NOTE FINALE SUR L'OFFRE DE BASE	98.8	97.5	95.3
Classement	1	2	3

Information du Conseil Municipal sur les dossiers en cours au sein de la Commission

Bernard LOUINEAU présente au Conseil Municipal les sujets de réflexion en cours au sein de la Commission :

- Une réunion d'information avec les riverains de la rue de la gare, de la rue Saint Georges et la rue de l'ancienne Mairie, concernant les travaux de mise en séparatif du réseau Assainissement est organisée le vendredi 15 janvier 2021 à 18h30, à l'Espace ENVOL.

- VEOLIA est désormais le prestataire de la sous-traitance technique de la Station d'épuration. La passation avec la SAUR s'est déroulée fin décembre.

- Bernard LOUINEAU et Bernard DENIS font le compte-rendu de la réunion avec les riverains qui s'est tenue le 09 janvier à la Corbinière et la Haute Corbinière concernant la problématique de la circulation et de la Défense Incendie.

- La prochaine réunion de la Commission est fixée au **mardi 16/02/2021 à 19h00 pour l'Environnement et 20h00 pour l'Urbanisme**

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Délibération du Conseil Municipal n°2021.01.01 : travaux de la Salle de Sports – Sous-traitance

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération n°2019.12.05 en date du 19/12/2019 par laquelle il a attribué le lot n°04 Couverture et Bardage métallique à la société TEOPOLITUB, pour un montant de 291 144.50 € HT.

Madame la Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de sous-traitance de travaux pour un montant de 6 682 € HT au profit de la S.A.S PRO COUVERTURE. Elle propose au Conseil Municipal d'accepter cette sous-traitance.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCÉPTE la sous-traitance de travaux pour le lot n°04 des travaux de la Salle de Sports d'un montant tant de 6 682 € HT au profit de la S.A.S PRO COUVERTURE ;

PRÉCISE que le montant total des travaux pour le lot n°04 est inchangé à 291 144.50€ HT ;

CHARGE Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

Information du Conseil Municipal sur les dossiers en cours au sein de la Commission

Bernard DENIS informe le Conseil Municipal que la Commission Bâtiments communaux sera prochainement invitée à une réunion pour les choix des finitions pour la Salle de Sports : faïence, portes, couleurs. Par ailleurs, le cahier des charges pour la consultation des entreprises concernant les écrans est bientôt finalisé.

Bernard DENIS informe le Conseil Municipal du travail de réflexion en cours pour les travaux de réhabilitation du Presbytère. Trois architectes / Maîtres d'œuvre vont être consultés afin d'établir une enveloppe de travaux comprenant la réfection intérieure complète où ne sont gardés que les murs porteurs, la charpente et la toiture. Une ligne budgétaire devra être prévue dès 2021 pour avancer sur ce dossier.

Une réunion de la Commission sera prochainement organisée pour la présentation des diagnostics énergétiques de la mairie et de l'accueil périscolaire. En fonction des préconisations retenues par la Commission, des travaux pourront être budgétisés sur l'exercice 2021 dans un premier temps.

Enfin Bernard DENIS informe les Élus que des travaux d'aménagement d'un local de stockage pour la bibliothèque à l'Espace Saint Georges débiteront fin janvier.

PERSONNEL COMMUNAL

Délibération du Conseil Municipal n°2021.01.02 : indemnités de stage au Service Technique

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'un élève en formation à la M.F.R. de L'HERBERGEMENT a suivi un stage de 6 semaines au Service technique de la Commune du 04 novembre au 11 décembre dernier.

Au vu du travail accompli, Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une indemnité de stage à raison de 30 € par semaine de travail.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'octroyer une prime au stagiaire de la Maison Familiale Rurale accueilli au sein du Service technique à raison de 30 € par semaine de travail pour 6 semaines, soit la somme de 180 € ;

CHARGE Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

Pour information du Conseil Municipal : Mission de conseil en organisation au Service Administratif

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de la démarche auprès du Centre de Gestion de la Vendée pour une mission de Conseil en organisation, au Service Administratif.

En effet, depuis 15 ans, la Commune de L'HERBERGEMENT a sensiblement évolué en terme de population, d'attente des usagers et des services proposés par les collectivités, tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal. La mission de Conseil en organisation proposée par le Centre de Gestion de la Vendée a pour objectif d'accompagner la Commune dans la définition des missions et des postes au sein du Service Administratif et de proposer de pistes de rationalisation et d'amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Un premier entretien préalable (un premier état des lieux) a eu lieu le 07 janvier dernier, et suite à cet entretien, le Centre de Gestion de la Vendée proposera à la Collectivité une offre de prestation avec une convention établissant un coût pour la Collectivité. Ce sujet sera soumis au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance en février.

FINANCES

Délibération du Conseil Municipal n°2021.01.03 : garantie d'emprunt en faveur de Vendée Logement

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a confié à la Société Vendée Logement ESH la réalisation de 2 logements locatifs individuels au lotissement de la Pichetière 2. Madame la Maire présente la demande de Vendée Logement tendant à la garantie par la Commune d'un emprunt souscrit pour financer le projet susmentionné.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le contrat de prêt n°117194 annexé à la présente délibération signé entre la société anonyme d'HLM Vendée Logement ESH ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE sa garantie à hauteur de 30 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 340 872.00 € (soit la somme de 102 261.60 €) souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°117194 annexé à la présente délibération et constitué de 2 lignes de prêts ;

PRÉCISE que la garantie de la Commune est apportée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté.

PRÉCISE qu'au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, la Commune s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignation, en renonçant au bénéfice de discussion et sans opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

PRÉCISE que la Commune s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer en cas de besoin les ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

CHARGE Madame la Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Information du Conseil Municipal sur les sujets en cours au sein de la Commission

Anne-Marie JOUSSEAUME présentera au Conseil Municipal les sujets de réflexion en cours au sein de la Commission :

- Anne-Marie JOUSSEAUME fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 14 décembre où la Commission a commencé le travail de réflexion sur la création d'un multi-accueil. La démographie actuelle, avec une hausse moins marquée des naissances, permet de prendre le temps de la réflexion, notamment sur le projet de structure et son lieu d'implantation.

- Concernant la procédure de recrutement d'un nouvel animateur Jeunesse, le jury de recrutement se réunit samedi 16 janvier, avec des critères de sélection du profil qui ont été rediscutés, en mettant en priorité l'aspect « terrain » et animation. Le dispositif Argent de poche est reconduit pendant les vacances de Février.

- A noter les dates des prochaines rencontres :

* Comité partenarial avec ACT'ÎMÔMES pour l'étude de la demande de subvention le **mardi 26/01/2021 à 18h30**

* Comité partenarial avec FAMILLES RURALES pour l'étude de la demande de subvention le **lundi 01/02/2021 à 18h30**

* Assemblée Générale de FAMILLES RURALES le **samedi 13/02/2021 à 10h00**

* Prochaine réunion de la Commission ENFANCE JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES pour l'étude des demandes de subvention est fixée au **lundi 08/02/2021 à 20h00**

ANIMATION VIE ASSOCIATIVE, SPORTS ET CULTURE

Information du Conseil Municipal sur les sujets en cours

- Frédéric DA CRUZ informe le Conseil Municipal que la Bibliothèque de L'HERBERGEMENT ouvrira à nouveau les dimanches à compter du 17 janvier prochain.

- La prochaine réunion de la Commission est fixée le **lundi 04/02/2021 à 20h00**, pour l'étude des demandes de subventions aux associations, ainsi que pour poursuivre la réflexion sur les équipements sportifs de la Vigne Rouge.

- Enfin, suite aux mesures sanitaires annoncées ce soir par le Gouvernement, il semblerait que toutes les activités en intérieur soient à nouveau suspendues. La Mairie communiquera dès que les circulaires d'interprétation seront publiées afin de transmettre l'information aux associations concernées.

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET INSERTION

Information du Conseil Municipal sur les dossiers en cours au sein de la Commission

Claudine GUÉNEAU présente au Conseil Municipal les sujets de réflexion en cours au sein de la Commission :

- La consultation citoyenne est lancée. Le questionnaire version papier a été inséré dans le bulletin de Décembre, le lien vers l'enquête en ligne est également actif via le site internet, la page Facebook et le compte Instagram de la Mairie de L'HERBERGEMENT. A ce jour, la Mairie a reçu 380 réponses, dont une majorité sur la tranche d'âge des 30 à 44 ans.

- Concernant l'Espace de Vie Sociale (E.V.S.) , la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage aura lieu le **jeudi 04 février**, le comité sera composée d'Élus et d'Herbergementais non élus. Une réflexion est en cours pour la création d'une structure associative qui porterait juridiquement l'E.V.S. composée d'Élus, et de concitoyens. Ce sujet fera l'objet d'une présentation plus complète lors du prochain Conseil Municipal.

- La prochaine réunion de la Commission est fixée au **jeudi 11/03/2021 à 18h00**.

COMMUNICATION

Information du Conseil Municipal sur les dossiers en cours au sein de la Commission

- Jean-Michel SOULARD informe les Élus de la distribution du bulletin municipal de décembre, et de la mise en place du compte Instagram pour la Mairie de L'HERBERGEMENT. A ce jour, la Page Facebook est suivie par 820 abonnés et la page Instagram par 60 abonnés.

- La prochaine réunion de la Commission est fixée **au jeudi 28/01/2021 à 19h00** afin de travailler sur la nouvelle formule du bulletin municipal et sur le guide des associations, qui sera à paraître avant le Forum des Associations organisés en juin.

DIVERS

Dates à retenir :

- ✓ **Commission FINANCES** (étude des demandes de subventions) le mercredi 10/02/2021 à 19h00
- ✓ **Conseil Municipal** (étude des demandes de subvention) le jeudi 18/02/2021 à 20h30
- ✓ **Commission FINANCES** (budgets) le mercredi 24/03/2021 à 19h00
- ✓ **Conseil Municipal** (budgets) le jeudi 1^{er}/04/2021 à 20h00

La Séance est levée à vingt trois heures minutes.

Le Secrétaire de séance
Bernard LOUINEAU